

Minister's Counsel Post-hearing Survey

Français au verso

The purpose of this survey is to improve the practices of the Immigration and Refugee Board of Canada (IRB).

As Minister's counsel, please answer the following questions for a case in which an oral hearing took place. Please send your completed survey through the Government of Canada email system to IRB.Evaluation.CISR@irb-cisr.gc.ca. Do not include any personal information about you, the person concerned or anyone else in this survey.

Your participation in this survey is voluntary. Providing the IRB file number in connection to this survey is also voluntary. Your acceptance or refusal to participate in the survey, as well as the responses you provide if you choose to participate, will not affect the outcome of this case. Your responses will be kept confidential and will only be used for survey purposes. Your responses will be linked with case-specific information through the IRB file number, if you choose to provide it, for the limited purpose of analyzing survey data. Only the Planning, Evaluation and Performance Measurement Directorate of the IRB will review the individual survey responses. Results will be reported in aggregate form and will not identify any individual respondent.

► IRB File Number:

	STRONGLY AGREE	SOMEWHAT AGREE	NEUTRAL OR NOT APPLICABLE	SOMEWHAT DISAGREE	STRONGLY DISAGREE	COMMENTS
	①	②	③	④	⑤	
1. The member clearly explained the hearing procedures to me.						
2. The member made me feel at ease.						
3. I had the opportunity to present my case in accordance with the issues identified by the member.						
4. I had the opportunity to know and respond to evidence presented by the person concerned.						
5. The member conducted the hearing in a manner that appeared impartial and objective.						
6. The member's oral decision (if there was one) was easy to understand.						
7. I was satisfied with the service from the staff outside the hearing room.						
8. Written communication, including forms, received from the IRB was clear and easy to understand.						
9. If the hearing was conducted by videoconference or teleconference, the audio or video connection was clear.						

Other comments:

If you would like to contact the IRB about its processes or services in general, please visit: irb-cisr.gc.ca/Eng/contact

Privacy Notice

The Government of Canada and the IRB are committed to protecting your privacy. All personal information collected by this institution is governed by the *Privacy Act*. This means that you will be informed of the purpose for which your personal information is being collected and how to exercise your right of access to that information. Any questions, comments, concerns or complaints you may have regarding the administration of the *Privacy Act* and privacy policies regarding the IRB may be directed to our Access to Information and Privacy Coordinator by email to atip@irb-cisr.gc.ca or by calling 613-716-9986 or writing to Access to Information and Privacy Coordinator, Immigration and Refugee Board of Canada, Minto Place, Canada Building, 344 Slater Street, 14th Floor, Ottawa, Ontario, K1A 0K1. If you are not satisfied with the IRB's response to your privacy concern, you may wish to contact the Office of the Privacy Commissioner by telephone at 1-800-282-1376.

Sondage auprès des conseils du ministre suite à l'audience

English on reverse

Le présent sondage vise à améliorer les pratiques de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR).

À titre de conseil du ministre, veuillez répondre aux questions ci-dessous pour chaque cas ayant fait l'objet d'une audience. Une fois que votre sondage est rempli, veuillez l'envoyer au moyen du système de courriel du gouvernement du Canada à l'adresse suivante : CISR.Evaluation.IRB@cisr-irb.gc.ca. N'inscrivez aucun renseignement personnel à votre sujet, au sujet de votre client ou de quiconque en répondant au sondage.

Votre participation à ce sondage est facultative. Fournir le numéro de dossier de la CISR est aussi facultatif. Votre acceptation ou votre refus de participer au sondage et les réponses que vous donnez si vous choisissez d'y participer n'auront aucune incidence sur l'issue de l'affaire. Vos réponses demeureront confidentielles et elles ne seront utilisées que pour les besoins du sondage. Vos réponses seront liées à des renseignements propres au cas à l'aide du numéro de dossier de la CISR, si vous le fournissez, dans le seul but de l'analyse des données du sondage. Seule la Direction de la planification organisationnelle, de l'évaluation et de la mesure du rendement de la CISR examinera les réponses individuelles au sondage. Les résultats seront communiqués sous forme de données cumulatives, et les réponses resteront anonymes.

► Numéro de dossier de la CISR :

	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	NEUTRE OU SANS OBJET	PLUTÔT EN DÉSACCORD	PAS DU TOUT D'ACCORD	COMMENTAIRES
	①	②	③	④	⑤	
1. Le commissaire m'a clairement expliqué les procédures relatives à l'audience.						
2. Le commissaire m'a mis à l'aise.						
3. J'ai eu la possibilité de présenter l'affaire relativement aux questions à trancher déterminées par le commissaire.						
4. J'ai eu la possibilité de connaître les éléments de preuve présentés par la personne en cause et d'y répondre.						
5. Le commissaire a tenu l'audience en étant impartial et objectif.						
6. La décision que le commissaire a exposée de vive voix (le cas échéant) était facile à comprendre.						
7. Je suis satisfait du service fourni par le personnel qui se trouvait à l'extérieur de la salle d'audience.						
8. Les communications écrites reçues de la CISR, y compris les formulaires, étaient claires et faciles à comprendre.						
9. Si l'audience a été tenue par vidéoconférence ou par téléconférence, la connexion audio ou vidéo était bonne.						

Autres commentaires :

Si vous souhaitez communiquer avec la CISR au sujet de ses processus ou de ses services en général, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : cisr-irb.gc.ca/Fra/contact.

Avis de confidentialité

Le gouvernement du Canada et la CISR s'engagent à protéger vos renseignements personnels. Tous les renseignements personnels recueillis par cet organisme sont régis par la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Cela signifie que vous serez avisé de la raison pour laquelle vos renseignements personnels sont recueillis et de la façon d'exercer vos droits d'accès à l'information. Si vous avez des questions, des commentaires, des préoccupations ou des plaintes au sujet de l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et des politiques connexes en ce qui concerne la CISR, vous pouvez communiquer avec notre coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels par courriel à : ajprp@cisr-irb.gc.ca, par téléphone au 613-716-9986 ou par écrit à l'adresse suivante : Coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, Place Minto, Édifice Canada, 344, rue Slater, 14^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0K1. Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse de la CISR à vos préoccupations concernant la protection de vos renseignements personnels, vous pouvez communiquer avec le Commissariat à la protection de la vie privée par téléphone, en composant le 1-800-282-1376.